

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE.—Notre journal.—ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaire d'écoles, etc.—PÉDAGOGIE : Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1883-84.—Education intellectuelle.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée—Le travail de la classe.—II, Dictée—Les liqueurs.—III, Dictée—Jérusalem—Exercices de langue—Analyse littéraire—Grammaire—Orthographe—Leçon de choses—Le lion.—Intérêts composés.

remplacement du Révérend Charles Hamilton, qui a donné sa démission.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 4 avril courant (1885), de nommer M. Calixte Paul, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Joseph de Sorel, comté de Richelieu, en remplacement de M. Xavier Péloquin, qui a quitté définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 1^{er} avril 1885, de nommer George W. Parmelee, écuyer, principal de l'Ecole Modèle des Garçons dépendant de l'Ecole Normale McGill, de Montréal.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 4 avril 1885.

Annexer à la municipalité de Saint-Prime, dans le comté de Chicoutimi :

1. Tous les lots depuis le No. 1 jusqu'au No. 10 inclusivement des rangs 5 et 6, du canton Ouia-chouan, dans le même comté.

2. Tous les lots depuis le No. 1 jusqu'à la Rivière à l'Ours, des rangs 5 et 6, du canton Ashuapmouchouan, aussi dans le même comté.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

NOTRE JOURNAL

C'est un véritable plaisir pour moi, chers lecteurs, de vous annoncer que la rédaction de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE vient d'être confiée à un comité de collaboration à la tête duquel figurent deux prêtres distingués; les autres membres sont des professeurs dont la science et l'expérience me seront d'un grand secours. Quant à moi, je continuerai, comme par le passé, de m'occuper de la partie pratique en conservant mon titre de rédacteur.

J. B. CLOUTIER.

—000—

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 26 mars dernier, (1885), de nommer le commissaire général Mathew Bell Irvine, C. B., commissaire des écoles protestantes de Québec, en

PÉDAGOGIE

**Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de
Quebec pour l'année 1883-84**

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Québec, 28 décembre 1884.

A l'Honorable JEAN BLANCHET,

Secrétaire de la Province.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'Instruction publique pour l'année 1883-84.

APERÇU GÉNÉRAL

Voici d'abord un tableau comparatif du mouvement de l'éducation depuis quelques années :

	1876-77	1877-78	Augmen- tation.	1878-79	Augmen- tation.	1879-80	Augmenta- tion ou di- minution.
Municipalités	949	967	17	970	3	988	18 aug.
Arrondissements.....	4193	4233	40	4291	58	4318	27 aug.
Maisons d'école.....	3826	3945	119	3948	3	4013	65 aug.
Ecoles	4115	4209	94	4282	73	4310	28 aug.
Nombre d'élèves.....	232765	234828	2063	239808	4980	234705	5104 dim.
Présence moyenne...	178621	180294	1673	183740	3446	180315	3425 dim.

1880-81	Augmenta- tion.	1881-82	Augmen- tation.	1882-83	Augmen- tation.	1883-84	Augmen- tation.
1010	22	1051	41	1071	20	1091	20
4403	85	4522	119	4601	79	4701	100
3939	26	4440	501	4864	424	4974	110
4368	58	4457	89	5017	560	5059	42
235574	869	236699	1125	242723	6024	250000	7277
180370	55	180463	93	185892	5429	192852	6960

En regard de ce tableau il faut mettre cet autre :

Enseignement.	1876-77	1876-78	Augmen- tation.	1878-79	Augmen- tation.	1879-80	Augmen- tation.
Histoire	65294	70826	5532	74849	4023	80143	5294
Arithmétique	128432	134624	6292	139148	4524	153852	14704
Tenue des livres	12101	13859	1758	14932	1073	17891	2959
Géographie	58806	63658	4852	67110	3452	72812	5702
Agriculture	16665	19625	2960	22846	3221	24792	1946
Dessin industriel.....	8351	20914	12563	35429	14515	50777	15348

1880-81	Augmenta- tion ou di- minution.	1881-82	Augmen- tation.	1882-83	Augmen- tation.	1883-84	Augmen- tation.
75496	4647 dim.	82308	6812	88723	6415	92975	4253
148911	4941 dim.	157679	8769	165465	7786	179716	13251
21295	3404 aug.	25245	3950	32970	7735	43345	10375
71418	1394 dim.	78515	7097	84546	6031	90746	6200
26070	1278 aug.	2814	2053	31251	3128	37540	6289
48711	2066 dim.	60099	11388	59834	Dim. 265	65173	5339

On voit donc qu'il y a augmentation sur tous les points et que, par conséquent, les amis de l'éducation ont lieu d'être satisfaits du travail accompli durant l'année.

NOS INSTITUTEURS

La situation faite aux titulaires des écoles primaires préoccupe depuis longtemps tous ceux qui, à un titre quelconque, soit par leur position, soit par la nature de leurs études, se trouvent mêlés au mouvement de l'instruction populaire. Leur destinée n'est certainement pas brillante. Travail incessant, difficile, fatigant, traitements insuffisants, aucune perspective d'un avenir meilleur, telle est la condition de l'instituteur. La loi du fonds de retraite, loi toute nouvelle, leur laisse l'espérance de ne pas mourir de faim aux jours de la vieillesse ou dans le cas d'infirmité accidentelle : c'est le plus clair de leur fortune. Cette loi elle-même exige des amendements pour avoir tous les bons résultats qu'on en attend, et j'appelle tout particulièrement l'attention sur les modifications proposées par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Une servante qui a \$5 par mois est mieux partagée que l'institutrice qui obtient de \$60 à \$100 par an—il y en a 1863 cette année, sans compter les religieuses. La mission de l'une n'est pourtant pas comparable à celle de l'autre. Un instituteur qui reçoit \$200 par année—il y en a 154—n'est pas l'égal d'un bûcheron, car ce dernier obtient facilement \$20 par mois, et n'a aucuns frais à prévoir. Cependant les travaux de l'un, au point de vue social, ne sont pas à comparer à ceux de l'autre.

Comment mettre fin à ce déplorable état de choses ?

On a souvent proposé de fixer, par une législation spéciale, un minimum des traitements, et l'heure semble arrivée d'avoir recours à ce moyen extrême.

Je crois que cette mesure serait bien accueillie par la majorité de la population ; car, il ne faut pas s'y tromper, la plupart des commissaires comprennent aujourd'hui que le corps enseignant n'est pas assez rémunéré pour les services qu'il rend, et ils seraient heureux de pouvoir augmenter les salaires ; mais la minorité gouverne dans ces questions.

Quand il s'agit de taxes, d'argent à payer, on sait comme il est facile de soulever les préjugés. Que la loi intervienne donc, dans le cas actuel, pour donner à l'opinion publique son entière liberté. Il y aura, sans doute, quelques plaintes, mais elles seront isolées et de courte durée.

Les exemples que cite M. l'inspecteur Miller sont à méditer. En parlant des municipalités qui s'efforcent d'améliorer le sort de leurs instituteurs, il dit: "Je me permettrai de citer en particulier la paroisse de St-Paul l'Ermite et la municipalité dissidente de Rawdon, *une des plus pauvres* de mon district. A St-Paul, il y a quatre écoles dirigées par des institutrices, et les commissaires donnent un traitement total de \$692, c'est-à-dire \$173 en moyenne par école..... Les cinq instituteurs de Rawdon reçoivent en moyenne \$140 par année. Ce n'est pas encore suffisant, j'en suis convaincu, mais enfin c'est mieux qu'ailleurs, puisque la moyenne des traitements pour les maîtresses laïques de mon district n'est que de \$96, moins le prix du combustible que toutes fournissent."

On comprend que la mesure proposée ne s'appliquerait qu'aux instituteurs laïques, car les religieux vivant en communauté, il serait difficile de fixer le traitement de chacun. C'est la communauté elle-même qui traite directement avec les commissaires d'écoles, et, règle générale, l'entente qui intervient entre les parties est satisfaisante.

MAISONS D'ÉCOLE ET MOBILIER SCOLAIRE

Je signale à l'attention du gouvernement le rapport de M. l'inspecteur Prémont, en ce qui concerne la construction des maisons d'école et le mobilier scolaire de son district.

On trouvera dans ce rapport un exemple remarquable d'une des importantes réformes qui sont en voie d'accomplissement dans notre province. Sans bruit, c'est à dire sans appeler à tout propos le public comme témoin de nos efforts journaliers, nous opérons graduellement la transformation des bâtiments et du matériel scolaires. La loi de 1876, qui oblige les municipalités à ne construire les écoles que dans de certaines conditions de grandeur et d'aménagement, n'a pas été votée sans beaucoup d'hésitation par la législature. On craignait que le peuple ne s'indignât de cette contrainte et du surcroît de dépenses qui pouvait s'ensuivre, et que le sentiment populaire ne se manifestât dans les élections. Il n'en a rien été. On s'était mépris sur les idées du peuple, je suis heureux de le constater, en matière d'instruction publique; l'opposition faite à la loi est à peine appréciable. La bonne volonté que l'on a mise à s'y soumettre et à suivre mes instructions est un des indices les plus éclatants du progrès qui s'est fait dans les esprits depuis quelques années et de la disparition des anciens préjugés.

L'œuvre accomplie dans le district de M. Prémont d'une manière si brillante, s'est poursuivie dans tous les autres districts avec un succès plus ou moins marqué. Dans certaines localités pauvres ou nouvellement ouvertes à la colonisation, nous ne pouvons exiger la stricte observance de la loi; ce serait décréter l'abolition de l'école elle-même; mais partout où la chose est possible, on construit de nouvelles écoles, ou bien l'on répare les anciennes convenablement, et l'on renouvelle le mobilier scolaire.

Le temps n'est pas éloigné où la transformation sera complète.

(A suivre.)

EDUCATION INTELLECTUELLE

(Suite)

2^e DE L'IMAGINATION

D.—Qu'est-ce que l'imagination.

R.—C'est cette faculté au moyen de laquelle nous nous représentons et nous combinons les images des objets sensibles qui nous ont frappés.

D.—Faites voir combien il est important de développer cette faculté chez les enfants.

R.—Une imagination bien formée et bien réglée rend à chacune des autres facultés ses fonctions plus faciles et plus agréables, car par son secours les perceptions de l'esprit deviennent plus claires, les souvenirs de la mémoire plus frais et plus animés ; les émotions du cœur plus vives et plus profondes, les résolutions de la volonté y gagnent de l'élan, et ses actes de la vigueur ; la parole devient plus pénétrante et plus forte. C'est dans la jeunesse qu'on peut la cultiver plus facilement et lui faire produire ses plus beaux résultats, parce que l'enfant est encore tendre et plein de vie.

D.—Quelles sont les règles dont l'instituteur devra se pénétrer afin de développer cette faculté en préservant les écarts ?—Quels moyens offre l'école pour développer cette faculté ?

R.—La misère, la pauvreté, l'humiliation, la tristesse, la souffrance et l'ennui décolorent l'imagination ; l'exagération, au contraire, les espérances ambitieuses et téméraires, la lecture des romans, le désordre la dépravent. L'instituteur ne perdra donc point de vue les règles suivantes : 1^o Faire régner dans l'école la joie, l'ordre et le travail. 2^o Fortifier dans l'enfant sa disposition naturelle à espérer. 3^o Assujétir l'imagination à la raison et à la religion. 4^o Eloigner tout ce qui décolore et déprave l'imagination. 5^o User pour la développer des moyens qu'offre l'école et que voici : Une belle salle où afflue un air pur et une lumière abondante produit le bien être, la joie, le contentement conséquemment développe l'imagination. Une école ornée d'objets bien choisis, par exemple : estampes et statues religieuses, images et bustes de grands personnages de notre histoire, sen-

tences morales, tableaux représentant des scènes de la nature etc... développe aussi l'imagination. Il en est de même de la lecture de livres contenant de belles descriptions. Ce qui orne et fortifie beaucoup l'imagination des enfants, c'est la promenade dans la belle saison, surtout si le maître a soin de leur faire remarquer les beautés de la nature ; car celle-ci fait une grande impression sur l'esprit naif de l'enfant.

FRS. LIÉNARD

Napierville.

Instituteur,

(A continuer.)

—ooo—

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LE TRAVAIL DE LA CLASSE

La première fois que Lucien entra à l'école, son petit cœur battait bien fort. En voyant la salle pleine d'élèves, les grands murs, couverts de cartes et de tableaux noirs, il était si troublé que tout tournait devant ses yeux. Cependant il remarqua, parmi ses camarades, des enfants encore plus jeunes que lui et qui étudiaient avec courage. Ils lisaient sur le tableau les lettres, A, E, I, O, U ! Oh ? Oh ! se dit Lucien, je ne veux pas rester en retard. Je m'en vais faire comme eux et bien m'appliquer. Et il travailla de tout son cœur. Le maître avait lu dans les yeux du petit Lucien, tout ce qu'il avait pensé. A la fin de la classe, il s'approcha de lui : Si vous continuez de travailler ainsi, petit Lucien, lui dit-il en souriant, vous deviendrez l'honneur de l'école, la joie de vos parents et celle de votre maître.

EXERCICE ORAL

M.—Quels mots peut-on former avec les mots école, mur, jeune, courage, retard, petit, honneur ?

E.—On peut former les mots écolier, muraille, jeunesse, courageux, retarder, petitesse, honorable.

M.—Ecrivez les adjectifs de la dictée avec les noms qu'ils qualifient. Soulignez les adjectifs.

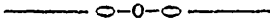
Les élèves écrivent : *Petit cœur.*—*Salle pleine.*

—Grands murs.—Tableaux noirs.—Enfants plus jeunes.—Petit Lucien.—

N.B.—Cette dictée peut être faite simultanément par deux groupes. Les élèves du groupe le plus avancé des deux pourront écrire comme devoir à la maison le même morceau au pluriel en mettant : Lucien et Paul.

MODÈLE

La première fois que Lucien et Paul entrèrent à l'école, etc.



II

DICTÉE

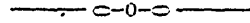
LES LIQUEURS

Parmi les liqueurs, les unes sont douces et sucrées, comme les sirops, dont l'usage, à cause de leur propriété rafraîchissante, est non-seulement inoffensif, mais même très recommandé par les médecins. Les autres, dites liqueurs fortes, parce qu'elles ont l'alcool pour base, ne jouissent pas de la même réputation. Les gens sobres s'en abstiennent absolument. Je vois en tête l'eau-de-vie, qui, malgré ses propriétés toniques, est une liqueur détestable. Elle produit sur le palais une sensation si désagréable, que je ne comprends pas qu'on en prenne l'habitude. Mais on commence par un petit verre ; peu à peu on augmente la dose ; puis on passe à l'absinthe, véritable boisson de mort pour les malheureux qui s'y adonnent et dont elle détruit la santé, les forces et l'intelligence.

Quelles nombreuses victimes l'intempérance ne fait-elle pas dans tous les rangs de la société ! Que de belles fortunes elle a absorbées ! que de beaux talents elle a paralysés ! que de pleurs et de larmes elle a fait verser ! que de misères de toute sortes elle a engendrées ! Les malheureux qui se livrent à l'ivrognerie traînent une existence misérable, sont un fardeau pour la société et pour eux-mêmes ; ils meurent à la fleur de l'âge dans l'opprobre et le mépris de tous les honnêtes gens.

EXPLICATIONS

A cause de leur propriété rafraîchissante ; à cause de la propriété qu'ils ont de rafraîchir, de donner une sorte de fraîcheur à l'intérieur du corps, — Inoffensif (in-offensif), qui ne peut offenser, blesser, nuire. — Alcool ou esprit de vin : le mot alcool vient de l'arabe. — pour base pour élément principal. — S'abstiennent ; abs, particule latine signifiant loin de, et tiennent, se tiennent loin de. — Toniques : qui donne du ton, qui fortifient. — Palais : distinction à rappeler entre le palais de la bouche et l'édifice qu'on appelle palais, explications. — Verre : les homonymes du mot. — Boisson de mort : boisson qui donne la mort.



III

DICTÉE

EXERCICES DE LANGUE

Analyse littéraire.—Grammaire.—Orthographe.

JÉRUSALEM

(Suite.)

1.—Avant la dictée

1. Faire rappeler en quelques mots le contenu de la dictée précédente (Voir page 10) Quel est l'auteur de cette description ? D'où Châteaubriand regardait-il Jérusalem ? D'une des collines qui dominent cette ville). Il a donc décrit Jérusalem vue de l'extérieur ; dans la dictée que je vais lire, Châteaubriand décrit l'intérieur de cette ville dont il a parcouru les rues.

2. Lecture expressive de la dictée.

3. Il y a dans cette dictée plusieurs mots qui exigent une courte explication.

—*Labyrinthe*, dans l'antiquité, vaste édifice composé d'un grand nombre de chambres et de passages disposés tellement, qu'une fois engagé, on en pouvait trouver l'issue. Ce mot désigne ici l'ensemble des rues de Jérusalem où il est facile de s'égarer.

—*Bazar*, nom d'un marché public en Orient.

En ce pays on se sert de ce mot pour désigner des espèces de loteries que les dames charitables font pour soutenir les institutions de charité, tel par exemple le bazar du Patronage.

—*Infect*, qui exhale une odeur de pourriture.

—*Cadi*, nom que les musulmans donnent au fonctionnaire chargé de régler les contestations civiles et religieuses.

—*Déicide*, qui a fait mourir Dieu. La périphrase, cité déicide, désigne Jérusalem, parce que c'est dans cette ville que les Juifs ont crucifié Jésus-Christ.

—*Cavale*, une jument.

—*Janissaire*, soldat turc.

—*Bédouin*, arabe nomade, qui n'a pas de demeure fixe.

—*Fellah*, arabe cultivateur.

4. Voici quelques mots renfermant des difficultés orthographiques ; remarquez ces difficultés. Labyrinthe — bazar — voûté — infect — hagard — galop — bédouin — fellah.

5. Règles grammaticales à faire rappeler : Distinction du participe présent et de l'adjectif verbal : — nature et orthographe de *quelque* placé devant un adjectif précédant un nom : — nature et orthographe de *quelque* signifiant l'un ou l'autre, quelconque ; — *plutôt* et *plus tôt* ; — nombre des noms compléments déterminatifs à l'aide des prépositions *de, en, par, etc.*

II.—Dictée

Chateaubriand invite le lecteur à entrer dans Jérusalem, dont il caractérise d'abord d'une manière générale la tristesse intérieure.

Ecrivez.

Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure.

Chateaubriand décrit ensuite le triste aspect des rues de Jérusalem.

Vous vous égarez dans de petites rues non pavées, qui montent et descendent sur un sol inégal et vous marchez dans des flots de poussière, ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe : des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée : quel-

ques chétives boutiques n'étaient aux yeux que la misère et souvent ces boutiques mêmes sont fermées, dans la crainte du passage d'un cadi.

Chateaubriand décrit enfin l'effrayante solitude de ces rues obscures.

Personne dans les rues, personne aux portes de la ville ; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat ; dans un coin, à l'écart le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruine : à l'air hagard et féroce de cet homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable que d'immoler un agneau. Pour tout bruit, dans la cité déicide, on entend par intervalles le galop de la cavale du désert. C'est le janissaire qui apporte la tête du bédouin, ou qui va piller le fellah.

III.—Après la dictée

I. EXERCICE LITTÉRAIRE

1. Lisez la pensée générale de cette description.

Entrez... tristesse extérieure.

2. Lisez le développement de cette idée : triste aspect des rues de Jérusalem.

Vous vous égarez.....d'un cadi.

3. Par quels détails l'écrivain caractérise-t-il le triste aspect des rues ?

1. Vous vous égarez.....non pavées.

2. Ces rues montent et descendent sur un sol inégal.

3. Vous marchez.....cailloux roulants.

4. Des toiles.....de ce labyrinthe.

5. Des bazars.....ville désolée.

6. Quelques chétives boutiques.....la misère.

7. Souvent ces boutiques.....d'un cadi.

4. Quelles expressions font ressortir l'idée de tristesse ?

Vous vous égarez — petites rues non pavées — montent et descendent sur un sol inégal. — flots de poussière — cailloux roulants — toiles jetées — augmentent l'obscurité — labyrinthe — bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière — ville désolée — quelques chétives boutiques — n'étaient aux yeux que la misère — souvent ces boutiques mêmes sont fermées, dans la crainte du passage d'un cadi.

5. Liez le développement de cette idée : *effrayante solitude* des rues.

Personne.....le fellah.

6. Enumérez les détails qui développent cette idée.

1. Personne dans les rues.

2. Personne aux portes de la ville.

3. Quelquefois seulement un paysan.....le soldat.

4. Dans un coin à l'écart.....en ruine.

5. A l'air hagard et féroce.....un agneau.

6. Pour tout bruit.....du désert.

7. C'est le janissaire.....le fellah.

8. Quelles expressions rendent l'idée de *solitude* ?

Personne — *Quelquefois seulement un paysan — dans un coin, à l'écart, le boucher arabe, — pour tout bruit — par intervalles — le galop de la cavale du désert.*

9. Quelles expressions font ressortir l'idée qu'exprime le mot *effrayante* ?

Se glisse dans l'ombre — cachant sous ses habits — dans la crainte — dépouillé par le soldat — dans un coin — à l'écart — boucher arabe — égorge — suspendue par les pieds — mur en ruine — air hagard et féroce — bras ensanglantés — tuer son semblable — immoler — cité déicide — janissaire qui apporte la tête du bédouin — qui va piller le fellah.

10. (*Devoir écrit*) 1. Indiquez par les chiffres 1, 2, 3 les trois grandes divisions de cette description.

2. Indiquez par les lettres *a, b, c*, les subdivisions de la deuxième et de la troisième idée.

3. Soulignez les termes qui font ressortir l'idée de *triste aspect* dans la deuxième et l'idée d'*effrayante solitude* dans la troisième.

II. EXERCICE GRAMMATICAL

1. *Vous vous égarez*. Quelle est cette voix du verbe ? Employez le même verbe, même mode, même temps, même personne, à la voix active et à la voix passive.

Vous égarez, — vous êtes égarés

2. *Poussière* : rendez compte du nombre.

Le nom *poussière* désigne ici simplement l'espèce, d'où le singulier.

3. *Roulants* : déterminer la nature et justifiez l'orthographe grammaticale de ce mot.

Roulants exprime ici l'état habituel des cailloux résultant de leur forme arrondie : donc ce verbe est adjectif verbal, et s'accorde, on genre et en nombre, avec le nom cailloux.

4. *Quelques* chétives boutiques : Rendez compte de la nature et de l'orthographe de *quelques*.

Quelques détermine le nom boutiques (*quelques boutiques* chétives) : donc il est adjectif indéfini et s'écrit en un mot. En outre il désigne ici un certain nombre, donc la pluralité, d'où le pluriel.

5. *Ne...que* : nature et fonction, équivalent. Locution adverbiale modifie le verbe *étaient*. *Ne... que* a pour équivalent *seulement*.

6. Ces boutiques *mêmes* : nature et orthographe de *mêmes*.

Placé après un seul nom, *même* détermine ordinairement ce nom et est adjectif ; c'est ici le cas : *même* est adjectif, et s'accorde avec le mot *boutiques*.

7. *Personne* : nature et fonction.

Personne, pronom indéfini, sujet de est sous-entendu, ou complètement direct du verbe *voit* également sous-entendu. *Personne n'est* dans les rues ; *on ne voit personne*...

8. *Quelque* bête : nature et orthographe de *quelque*.

Quelque détermine le nom *bête* en lui faisant désigner d'une manière vague *une* bête ; donc ce mot est adjectif, s'écrit en un mot et au singulier. *Quelque bête* *une bête quelconque, l'une ou l'autre bête*.

9. *En ruine* : justifiez le nombre.

En ruine est un complément déterminatif exprimant simplement l'état du mur, et non des matériaux distincts : d'où le singulier.

10. *Plutôt* : Justifiez l'orthographe.

On veut ajouter au verbe *vient* l'idée de préférence et non l'idée de temps ; d'où l'emploi de *plutôt* et non de *plus tôt*.

III. EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES ET LEXICOLOGIQUES.

1. Correction simultanée de la dictée.

2. Dérivés des mots suivants : rue (ruelle) — flot (flotter, flottable, flottaison) — cailloux (caillouteux, cailloutis, caillouter) — ombre

(ombrage, ombrageux, ombreux, ombrer, etc.) — bras (brassard, brasse, brassée, bracolet, brachial) — cité (citadin, citoyen) — galop (galopper) — cavale (cavalier).

3. Composés des mots suivants : sol (assolement, assoler) — ombre (pénombre) — fruit (infructueux) — coin (engoignure) — bras (embrasser, embrassade, etc.) — cité (concitoyen).

4. Signification des préfixes : égarer (é, dehors, loin de) — inégal (in, sens négatif) — infect (in dans) — écart (é, loin de, dehors) — suspendu (sus, en haut).

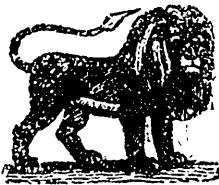
5. Racine et suffixe du mot *décide*.

Racine : *Dieu* ; suffixe : *cide*, tuer. — Quels mots ont le même suffixe ? Ce sont - *fratricide*, *infanticide*, *insecticide*, *matricide*, *parricide*, *régicide*, *suicide*.

6. Homonymes : ville (vile) — sol (sol, sole, saule) — coin (coing) — cité (citer) — piller (pilier).

— L'École primaire.

LEÇON DE CHOSES



LE LION

Le maître tenant dans sa main une gravure représentant un lion, ou s'il n'en a pas dessiné cet animal sur le tableau.

M. — Mes enfants que représente cette image ?

E. — Un lion.

M. — Qu'est-ce qu'un lion ?

E. — C'est le premier et le plus fort des animaux carnassiers.

M. — Vous venez d'employer un mot qui a besoin d'être expliqué. Quelle différence y a-t-il, entre les mots *carnassier* et *carnivore* ?

(Point de réponse).

M. — Ces deux mots, mes enfants, viennent de la même source, ont la même racine : *caro*, *carnis*, mot latin qui veut dire chair. *Carnivore*

veut dire, qui se nourrit de chair, l'homme est *carnivore* ; *carnassier* se dit des animaux qui se repaissent de chair crue, qui en sont avides, comme le lion, le loup, etc.

M. — Nommez-moi d'autres animaux carnassiers ?

E. — Le tigre, la panthère, le léopard, le jaguar.

M. — A quel ordre appartiennent les animaux dont on vient de parler ?

E. — A l'ordre des carnassiers.

M. — Quels sont les animaux qu'on nomme carnassiers ?

E. — Ce sont ceux qui se nourrissent de chair crue et qui en sont avides.

M. — Que dit-on du lion, du tigre, etc. ?

E. — On dit qu'ils sont féroces.

M. — Que veut dire le mot *féroce* ?

E. — Féroce, cruel.

M. — Le mot *féroce* s'applique bien à tous les animaux que vous venez de nommer. Le lion, c'est le plus fort, le plus courageux, le plus redoutable de tous les animaux, mais il est moins féroce que le tigre. Il ne tue les autres bêtes que pour se nourrir, et lorsqu'il est rassasié, il ne fait mal à aucune, s'il n'est provoqué. Mais si on l'attaque, oh ! il devient terrible ! Ses yeux et sa gueule semblent lancer des flammes ardentes, sa voix éclate comme le tonnerre et rien ne résiste à sa fureur.

M. — Qu'y a-t-il de plus remarquable chez le lion ?

E. — Sa crinière, ses yeux, sa queue.

M. — C'est cela, mes enfants ; son épaisse crinière lui donne un air de fierté fort remarquable ; ses yeux, dans l'obscurité, brillent comme des tisons ardents ; sa queue est très longue, elle égale presque le corps qui, du museau à la queue ne mesure pas moins de cinq pieds ; d'un coup de queue, le lion peut terrasser l'homme le plus robuste.

N'y a-t-il pas autre chose ? regardez à l'extrémité des doigts ?

E. — Les griffes.

M. — Eh bien ! le lion peut comme le chat, faire patte de velours. Que veut dire faire patte de velours ?

E. — On dit d'un chat qu'il fait patte de velours, quand il retire ses griffes pour nous flatter et au moment où nous ne nous y atten-

donc le moins, il nous égratigne du mieux qu'il peut.

M.—Comment le chat peut-il faire patte de velours ?

E.—Parce qu'il peut retirer ses griffes, les faire disparaître complètement.

M.—Oui, mes enfants, et c'est pour cela qu'on dit que les griffes du chat sont retractibles.

Ainsi, le lion peut faire patte de velours, car il a des ongles retractibles.

Mes enfants, il y a dans le monde beaucoup de gens qui sont chats ou lions sous ce rapport ; ainsi, vous voyez des personnes qui vous accueillent on ne peut mieux, elles vous flattent autant qu'elles le peuvent, mais, s'il se présente une occasion favorable de faire grandir leur réputation au dépens de la vôtre, elles vous calomnieront sans pitié et autant qu'elles le pourront : méfiez-vous des gens qui savent, comme le lion et le chat, faire patte de velours.

—Savez-vous quel nom on donne au lion ?

E.—Le roi des animaux !

M.—Très bien ! mes enfants. C'est avec raison qu'on l'appelle ainsi. A part son apparence tout à fait royale, son courage et sa fierté, il est d'une force extraordinaire : d'un coup de patte il brise les reins d'un cheval ; il peut trainer un bœuf à une grande distance et franchir d'un seul bond un espace de trente pieds.

—Où habite le lion ?

E.—En Asie et en Afrique.

M.—Oui, et surtout dans cette dernière contrée, dans les monts Atlas, qui parcourent la Barbarie.

Joseph, montrez-moi donc l'Asie

Joseph, armé de la baguette, montre les bornes de l'Asie, puis il ajoute : C'est la plus grande des cinq parties du monde.

M.—Et vous, Charles, montrez-moi l'Afrique, la Barbarie et les monts Atlas ?

Charles prend la baguette, montre la Barbarie et parcourt les monts Atlas.

M.—A votre tour François, dites-moi, si un jour, l'envie d'aller faire la chasse aux lions vous prenait, quelle route suivriez-vous pour vous rendre aux monts Atlas ?

François.—Je m'embarquerais à Québec, à bord d'un bateau à vapeur océanique, puis, je

descendrais le fleuve St-Laurent jusqu'à l'Atlantique, je le traverserais du N. O. au S. E. ; je passerais le détroit de Gibraltar pour entrer dans la Méditerranée, je cinglerais vers le sud et j'aborderais à la côte africaine, soit à Alger, Bougie, Tunis ou Tripoli, villes de la Barbarie.

M.—Bien, vous voilà à Alger, je suppose. Avant de vous mettre en route pour les monts Atlas, je vais vous donner un conseil : supposez que vous êtes en présence d'un lion, vous n'avez qu'une balle, celle que porte votre fusil : si vous n'êtes pas certain de votre coup, qu'allez-vous faire ?

François.—Je tirerais quand même...

M.—Vous auriez grand tort, mon ami ; car si vous manquiez votre coup, c'en serait fait de vous ; le lion, au lieu de s'effrayer, comme les autres animaux, du bruit des armes à feu, entre dans une grande colère, et s'élançe vers le malheureux qui a eu l'audace de le braver. Figurez-vous ce roi de la forêt s'élançant vers vous d'un pas ferme, faisant battre sa longue queue et secouant son épaisse crinière qui flotte largement sur ses épaules ; pensez à ses mugissements qui font trembler tous les animaux de la forêt, à ses yeux étincelants qui jettent une vive lumière dans l'obscurité ; il s'avance lentement mais fermement vers la proie qu'il va bientôt saisir. En un instant, il l'aura dévorée. Si au contraire vous ne faites aucun bruit, le lion ne vous fera pas de mal, s'il n'est pas affamé, car comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il ne tue pas pour le plaisir de tuer.

Mes enfants, si le lion est redoutable et dangereux, il y a des occasions où il fait preuve d'une grande noblesse. Un lion fut envoyé à Paris et mis dans une cage à la ménagerie du Jardin des Plantes.

Un élève.—Dans une cage ! le roi du désert ? Ah ! il dut s'ennuyer !

M.—Beaucoup, en effet, si bien qu'on imagina de lui donner un petit chien pour lui tenir compagnie.

Un élève.—Et il le dévora ?

M.—Non seulement il ne lui fit aucun mal, mais il se mit à l'aimer tellement, qu'il ne touchait jamais à la chair qu'on lui donnait à manger avant que son petit compagnon n'en fût rassasié. Après quelques années, ce petit chien

mourut, et le lion s'annuya tellement qu'il se mit à dépérir et mourut quelques mois après.

—C'est étonnant, reprit Joseph, ceux qui sont méchants disent toujours que c'est le malheur qui leur a aigri le caractère.

M.—Le malheur n'aigrit que les caractères faibles et bas. Les caractères forts et nobles savent au contraire s'élever au-dessus de l'adversité et opposer à ses coups la dignité, le courage, et quelquefois une admirable douceur. Le lion en est la preuve, et je vous engage, mes chers enfants, à ne jamais l'oublier.

Les élèves de la première classe m'écriront pour demain, le résumé de la leçon que vous venez d'entendre, et je vous raconterai une anecdote très amusante et fort touchante à propos d'un lion et d'un esclave.

C. J. MAGNAN.

INTÉRÊTS COMPOSÉS

Une somme est dite placée à *Intérêts composés* lorsque, chaque année, le capital s'accroît des intérêts produits pendant l'année précédente.

Soient a = le capital primitif

n = le nombre d'années qui exprime la durée du placement

t = le taux de l'intérêt

A = le capital définitif.

et $\frac{t}{100} = r$ = le quotient du taux t par 100 ou en d'autres termes r égale l'intérêt d'un louis, d'une piastre ou d'un franc, etc., pour un an au taux t .

On aura donc :

Après un an $A' = a + \frac{at}{100} = a(1 + \frac{t}{100}) = a(1 + r)$

Après 2 ans $A'' = a(1 + r) + \frac{a(1+r)t}{100} = a(1 + r)(1 + \frac{t}{100}) = a(1 + r)^2$

De la même manière au bout de la n^{me} année $A = a(1 + r)^n$ (a)

C'est la formule des intérêts composés. L'usage

des logarithmes rend le calcul pratique plus facile et alors (a) devient

$$\log A = \log a + n \log (1 + r) \quad (1)$$

On en tire :

$$\log a = \log A - n \log (1 + r) \quad (2)$$

$$n = \frac{\log A - \log a}{\log (1 + r)} \quad (3)$$

$$\log (1 + r) = \frac{\log A - \log a}{n} \quad (4)$$

Dans la formule (1) en faisant $a = 1$, on forme aisément le tableau des capitaux définitifs correspondants à divers taux et à divers nombres d'années.

Ce tableau se trouve dans toutes les arithmétiques et son emploi est fort simple.

On emploiera les formules (1), (2), (3) ou (4) suivant que le capital définitif, le capital primitif, le nombre d'années ou le taux sera cherché.

Dans le dernier cas, formule (4), ayant trouvé $(1 + r)$, en retranchant 1 l'on a r , et en multipliant par 100 on obtient le taux t .

L'hypothèse employée pour trouver la formule (a) rend nécessaire de faire remarquer que les formules (1), (2), (3) et (4) ne sont applicables que lorsque n égale un nombre entier d'années.

Si n égale un certain nombre d'années plus une fraction d'années, alors on opérera comme suit :

Représentons par n = le nombre entier d'années

f = la fraction d'année

A' = le capital après n années.

$$(1) \text{ donne } A' = a(1 + r)^n \quad (b)$$

et l'intérêt de A' pour la fraction d'année, f sera $\frac{A'f}{100} = A'fr$, lequel intérêt il nous faut ajouter à A' pour avoir le capital définitif.

$$\therefore A = A' + A'fr = A'(1 + fr) \quad (c)$$

par (b), (c) devient $A = a(1 + r)^n(1 + fr)$ (d) ou en employant les logarithmes.

$$\log A = \log a + n \log (1 + r) + \log (1 + fr) \quad (5)$$

d'où l'on tire

$$\log a = \log A - n \log (1 + r) - \log (1 + fr) \quad (6)$$

Lorsque A ou a sera la quantité cherchée, les formules (5) et (6) rendront le calcul facile ; mais si r ou n est l'inconnu, il faudra alors avoir

recours à des procédés particuliers, vu que dans la formule (d), r s'y rencontre à diverses puissances.

En premier lieu, soit r l'inconnu.

Dans la formule (d) f n'étant qu'une fraction, le binôme $(1+f)r$ diffère peu de $(1+r)^f$, et substituant cette valeur approximée de $(1+f)r$ dans la formule (d) l'on a :

$$A = a(1+r)^n (1+f)^f = a(1+r)^{n+f} \quad (e)$$

$$(e) \text{ donne } \log(1+r) = \frac{\log A - \log a}{n+f} \quad (7)$$

Nous aurons (7) pour 1^{re} approximation.

Soit r' la valeur de r dans (7); substituant cette valeur dans la formule (d)

$$\text{l'on a } A = a(1+r)^n (1+f r')$$

d'où

$$\log(1+r) = \frac{\log A - \log a - \log(1+f r')}{n} \quad (7')$$

(7') donne une seconde valeur approchée de r que nous désigneront par r'' .

Portant, à son tour, r'' dans le dernier facteur de (d)

$$\text{l'on a } A = a(1+r)^n (1+f r'')$$

d'où

$$\log(1+r) = \frac{\log A - \log a - \log(1+f r'')}{n} \quad (7'')$$

Dans la pratique, pour les cas ordinaires, la seconde valeur approchée de r ou r'' suffira; bien que, en continuant le même procédé, l'on puisse déterminer r avec une approximation indéfinie.

Maintenant, si la durée du placement, ou n est l'inconnu, il faudra dans ce cas employer d'abord la formule (3); et si l'on trouve pour réponse un nombre entier d'années, le problème sera résolu; mais si la réponse est un nombre entier x plus une fraction, l'on a par la formule (d).

$$A = a(1+r)^x (1+f r)$$

$$\text{d'où } (1+f r) = \frac{A}{a(1+r)^x}$$

$$\therefore f r = \frac{A}{a(1+r)^x} - 1$$

$$\therefore f = \frac{A}{a r (1+r)^x} - \frac{1}{r} \quad (8)$$

dans laquelle f est la fraction d'année à ajouter à x pour trouver n .

Pour prouver que le nombre entier d'années n trouvé par la formule (3) égale n de la formule (d); ou en d'autres termes pour démontrer que x est la partie entière du temps inconnu, l'on prouve comme suit que A est \angle que le capital définitif obtenu après x années, et que A est \angle que celui obtenu après $(x+1)$ années.

La formule (3) donne

$$x \angle \frac{\log A - \log a}{\log(1+r)} \angle x+1$$

d'où $x \log(1+r) \angle \log A - \log a \angle (x+1) \log(1+r)$

$$\text{ou } \log(1+r) \angle \frac{\log A - \log a}{x} \angle \log(1+r)^{x+1}$$

$$\text{d'où } (1+r)^x \angle \frac{A}{a} \angle (1+r)^{x+1}$$

$$\text{ou encore } a(1+r)^x \angle A \angle a(1+r)^{x+1}$$

Ce qui prouve l'avancé; cette forme étant identique à la formule (a).

Si les intérêts se capitalisent par semestre ou par trimestre, etc., il n'y aura dans les formules précédentes qu'à substituer pour r , $\frac{1}{2}r$ ou $\frac{1}{4}r$, etc., suivant le cas, et pour le nombre d'années n , le nombre de semestres ou trimestres, etc., qui sera représenté par $2n$, $4n$, etc.

Dans le 1^{er} cas on aura donc :

$$(a) \text{ donne } A = a \left(1 + \frac{r}{2}\right)^{2n} \quad (e)$$

Dans le 2^{me} cas

$$(a) \text{ donne } A = a \left(1 + \frac{r}{4}\right)^{4n} \quad (f)$$

(e) et (f) suffisent pour montrer l'analogie.

J. I. DUFRESNE.

(A suivre.)

Nous cesserons pendant quelque temps de donner des exercices d'arithmétique pratique et des problèmes d'algèbre, pour faire place à l'excellent travail dont nous commençons aujourd'hui la publication. L'auteur est M. J. I. Dufresne, fils de M. le principal du collège Montmagny.